



La Lettre

Kiné mail



SYNDICAT FFMKR 13

N°2 – Mars 2010

ATMOSPHERE : LA COLERE DES KINES MONTE D'UN CRAN

Une semaine d'expression de *légitimes colères* : le 8 et 9 Mars les étudiants, le 11 Mars les professionnels libéraux

Grande Action Nationale - Jeudi 11 mars 2010

**Les pouvoirs publics programment la mort de la kinésithérapie libérale
Les kinésithérapeutes n'accepteront pas leur exécution sans réagir !**

Cette fois, ça suffit !

À l'appel de la FFMKR, tous les kinésithérapeutes de France manifesteront leur colère.

Nous exigeons :

- La revalorisation de nos honoraires
- Une écriture réaliste des référentiels
- La fin des tracasseries administratives
- Notre liberté d'installation
- Une maîtrise médicalisée des dépenses
- Le respect de notre autonomie

A Marseille le lundi 8 mars 150 étudiants ont manifesté devant la Préfecture appuyés par les responsables syndicaux FFMKR.

Le 9 mars une importante délégation régionale PACA est partie en bus pour Paris où une manifestation nationale à lieu devant le ministère de la Santé qui doit recevoir la FNEK.

La FNEK a rappelé que « le mouvement étudiant du mardi 9 mars est un mouvement à caractère national avec comme point d'orgue une manifestation devant le ministère de la santé et dont les thèmes sont la réforme de la formation initiale et les problèmes relatifs à la vie étudiante ». Certains syndicats départementaux de la FFMKR (13, 83, 06), notamment ceux où se trouvent les IFMK, financent totalement ou partiellement les déplacements des étudiants pour leur permettre de venir manifester sur Paris. Les étudiants seront accompagnés des membres des conseils d'administrations départementaux FFMKR. La FFMKR qui a déjà été auditionnée par l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) et, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) afin d'évaluer le dispositif de la formation des masseurs-kinésithérapeutes et de trouver une solution pérenne et homogène, a demandé à être reçue en urgence par madame Valérie PECRESSE, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Le 11 mars à Marseille, le bureau du Syndicat FFMKR sera reçu par la Direction de la CPCAM 13-1, afin qu'elle transmette à l'UNCAM les doléances de la profession

Au cours de ces 2 journées de mobilisation, le soutien réciproque inter générationnel entre les futurs masseurs-kinésithérapeutes de demain d'une part et les masseurs-kinésithérapeutes en exercice d'autre part est un geste fort de toute la profession réunie vis à vis des pouvoirs publics

Cette fois, ça suffit !

La solvabilité financière de nos cabinets est en péril. Les charges ne cessent d'augmenter et nos honoraires ne bougent pas. Pas même quelques miettes d'augmentation nomenclaturaire depuis deux ans ! Une valeur de lettre clé plus vieille que l'Euro ! Et que ceux qui pensent pouvoir s'en sortir avec le DE ne se réjouissent pas trop vite... 2,04 € ce n'est plus possible !

Nous devons exiger une augmentation substantielle et tout de suite !

Bientôt, l'application de référentiels iniques va nous conduire à la faillite et priver nos patients des soins auxquels ils ont droit. **Nous soignons des malades et non des maladies.**

Au secours, la maîtrise comptable revient ! Crions haut et fort que nous n'en voulons pas !

La maîtrise, c'est le BDK et non les Quotas !

Une « simplification administrative » qui se présente dans les faits comme une charge de paperasserie supplémentaire. Nous sommes des soignants, pas des gratte-papier !

Exigeons de jeter la DEP aux orties !

Nous ne sacrifions pas notre liberté d'installation sur l'autel de la régulation démographique ! Exigeons une véritable politique incitative et rejetons toute mesure coercitive !

Nous avons fait la preuve de notre responsabilité en maîtrisant l'évolution des dépenses de kinésithérapie. Nous avons respecté la parole donnée. Malgré cela, la sécurité sociale et l'État s'acharnent toujours contre nous.

**Tous ensemble
nous leur disons STOP !**



RAPPEL : Le tarif conventionnel applicable depuis le 30 juin 2007 aux actes de kinésithérapie (J.O des 16.06 et 29.06.2007) soit la lettre clé à 2,04 € n'a toujours pas changé ... depuis 1999



L'orage de la Kiné est sur Marseille, attention Paris !

SYNDICAT DES MASSEURS-KINESITHERAPEUTES REEDUCATEURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Affilié à la Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs

www.ffmkr13.fr